

"L'AELE, un accord de désarmement douanier qui tourne désormais à vide" dans Le Monde diplomatique

Légende: En décembre 1967, le mensuel français Le Monde diplomatique se penche sur l'avenir de l'Association européenne de libre-échange (AELE) suite au second veto du général de Gaulle à l'adhésion britannique au Marché commun.

Source: Le Monde diplomatique. dir. de publ. BEUVE-MERY, Hubert ; Réd. Chef HONTI, François. Décembre 1967, n° 165. Paris.

Copyright: (c) Le Monde Diplomatique

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"l_aele_un_accord_de_desarmement_douanier_qui_tourne_desormais_a_vid_e"_dans_le_monde_diplomatique-fr-dab5ffc5-f6c8-44fb-8b0a-e5d86ec66a96.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 17/09/2012

L'AELE, un accord de désarmement douanier qui tourne désormais à vide

Par PAUL LOBY

La réunion à Lausanne, jeudi 26 octobre, pour une journée seulement, du conseil ministériel de l'Association européenne de libre-échange s'est déroulée dans un climat bien particulier. En effet, le 23 et le 24 à Luxembourg, le conseil des ministres des Six et l'attitude de la France à ce conseil avaient montré que, de toute façon, l'ouverture des négociations d'adhésion entre la Grande-Bretagne et le Marché commun n'était pas pour demain. Du côté britannique, un malaise évident, qui s'est traduit le lendemain par l'incident Chalfont, découlait, d'une part, de l'optimisme officiel affiché par le ministre britannique pour l'Europe, et, de l'autre, du pessimisme que montraient les journalistes britanniques qui avaient suivi à Luxembourg les délibérations du conseil des ministres du Marché commun avant de venir à Lausanne. Il faut noter, d'ailleurs, que ce pessimisme était partagé par nombre de délégations de l'A.E.L.E., autres que la britannique. Pour les Suédois, notamment, la négociation avait déjà échoué. Quant aux Suisses, M. Hans Schaffner, ministre de l'économie, ne cachait pas aux journalistes que la seule solution raisonnable était d'envisager une association de l'A.E.L.E. au Marché commun, ce dernier conservant son noyau dur et communautaire.

Les efforts déployés dès le mercredi soir par la délégation britannique pour dissiper le malaise résultant des délibérations de Luxembourg avaient tout d'abord pris la forme suivante: le gouvernement de Sa Majesté maintient, malgré les difficultés, sa candidature au Marché commun. Il n'envisage pas de solution de rechange et certainement pas un renforcement de l'Association européenne de libre-échange, comme le bruit en avait couru dès le 24 octobre au soir à Londres.

Le jeudi soir, à l'issue des travaux du conseil ministériel et à l'occasion d'un dîner somptueux offert par le gouvernement suisse aux délégations et aux journalistes étrangers, les choses ont pris un autre tour. Lord Chalfont, ministre pour l'Europe, a été, au cours d'une conférence de presse impromptue et confidentielle, poussé dans ses retranchements par les journalistes britanniques présents à Lausanne. Ces derniers ont reproché au ministre son optimisme et lui ont demandé de voir la réalité en face. Piqué au vif, Lord Chalfont a déclaré que le gouvernement britannique, dans ses négociations avec Bruxelles, ne manquait pas de cartes dans son jeu et que sur certains des partenaires de la France Londres pouvait exercer des pressions qui ne se montreraient pas sans effets.

Le samedi matin, l'ensemble de la presse britannique, sauf le Times, publiait un plan de rechange sans source aucune, mais qui fit sensation pendant quelques heures. La Grande-Bretagne, dans le cas où elle échouerait dans ses efforts pour entrer dans le Marché commun, réviserait l'ensemble de sa politique étrangère, retirerait ses troupes d'Allemagne et reconnaîtrait l'Allemagne de l'Est.

Le bruit fait autour de conversations à bâtons rompus menées à une heure avancée de la nuit entre Lord Chalfont et des journalistes décidés à faire des manchettes a failli coûter son poste au nouveau ministre pour l'Europe.

Des possibilités très limitées

L'incident Chalfont a permis de dissimuler le fait que maintenant l'A.E.L.E. tourne à vide. Depuis le 1^{er} janvier 1967, le désarmement douanier est total entre les sept pays membres de la zone de libre-échange: Grande-Bretagne, Norvège, Suède, Danemark, Suisse, Autriche et Portugal. Mais, étant une association de libre-échange, l'A.E.L.E. a maintenant atteint des limites qu'elle ne peut pas dépasser et, dorénavant, les réunions du conseil ministériel ne peuvent être que des occasions à récriminations.

Par exemple, le traité de Stockholm exclut l'agriculture du désarmement douanier. La zone de libre-échange ne porte que sur les produits industriels. Or le Danemark, un des principaux producteurs agricoles d'Europe, se plaint de la situation où le place son appartenance à la zone de libre-échange. Ses exportations agricoles se répartissaient à peu près également entre l'Angleterre et l'Allemagne, membre du Marché commun. Dans ce dernier pays, par suite de la politique agricole commune, les produits agricoles danois entrent plus difficilement. Depuis trois ans, le Danemark cherche des compensations auprès de ses partenaires dans le

domaine agricole, et ne les trouve pas. La Suisse par exemple a ses deux meilleurs fournisseurs de produits alimentaires dans le Marché commun: la France et l'Italie, et ne souhaite pas changer. La délégation suisse ne cache d'ailleurs pas qu'en ce qui concerne l'agriculture rien ne peut se faire en Europe sans le Marché commun. L'impatience du Danemark est vive, bien que depuis sept ans la diversification et l'industrialisation ont permis de ramener la part des exportations agricoles dans le total des exportations du Danemark de 65 à 37%. Le Portugal, de son côté, sans être un exportateur de la taille du Danemark, souhaite lui aussi améliorer ses ventes, notamment de vin, dans la zone de libre-échange.

Mais, même dans le domaine industriel, l'Association de libre-échange, qui n'est pas une union économique, et qui n'a donc pas de tarif extérieur commun forçant les partenaires à harmoniser leur politique économique, financière, monétaire et sociale, montre les limites de ses possibilités. Une question qui a été soulevée avec vivacité par la Norvège à Lausanne souligne cet aspect. La Norvège est un gros producteur d'aluminium et de métaux non ferreux, grâce à l'énergie hydroélectrique dont elle dispose. Ses réserves naturelles sur ce point en font l'un des endroits privilégiés du monde avec le Canada. Aussi le gouvernement norvégien, qui vient d'assouplir sa législation concernant les investissements étrangers dans le domaine de l'hydro-électricité, se plaint-il de l'établissement, en Angleterre, d'une usine d'aluminium fonctionnant à partir de l'énergie atomique. Cette énergie, a déclaré le ministre du commerce norvégien, M. Kare Willoch, est subventionnée, et la construction de l'usine d'aluminium sur la côte est de l'Angleterre l'est aussi.

Portée devant le conseil ministériel de l'A.E.L.E., cette affaire n'a pu être résolue par cet organisme, l'Association européenne de libre-échange étant impuissante dans un cas de ce genre. Il a toutefois été décidé que les deux gouvernements de Londres et d'Oslo poursuivront bilatéralement des conversations pour résoudre ce problème épineux.

Une autre question montre combien l'Association de libre-échange est une coalition d'Etats disparates sur le plan politique et géographique: la délégation suédoise, aiguillonnée par les syndicats, a soulevé au conseil la question des salaires trop bas et des conditions de travail peu satisfaisantes au Portugal. Là, encore, plus que dans l'affaire de l'aluminium, le conseil n'a pas été en mesure de faire quoi que ce soit. Le traité de Stockholm ne comprend aucune disposition de caractère social et se limite aux questions commerciales classiques.